

Compte-Rendu succinct de la réunion du Conseil Municipal du 27 juillet 2020
Délégations consultables en Mairie du 29 juillet au 29 septembre 2020 pendant les
horaires d'ouverture de la Mairie

Le Conseil Municipal de CEAULMONT s'est réuni en séance ordinaire, le 27 juillet 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre PETITGUILLAUME, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 21 juillet 2020

PRÉSENTS : M. Pierre PETITGUILLAUME, Mme Anne-Laure BODIN, M. Jérôme GABILLAUD, M. Nicolas ROUTET, M. John LE MENTEC, Mme Julie JAOUEN, M. Loïc HÉMERY, Mme Françoise VALENTIN, M. Frédéric SIMON, Mme Paméla GAUTIER, M. Jean-Marc DAVID, Mme Séverine GABILLAUD, Mme Catherine AUMAITRE.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Gilles LOUSTALOT (a donné pouvoir à Mme Anne-Laure BODIN), Mme Pascale ADAM (a donné pouvoir à M. Pierre PETITGUILLAUME)

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme Julie JAOUEN

Après approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

1 – Adoption du Budget Primitif 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2020 présenté par le Maire comme suit :

COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 620 056.82 €
Recettes : 620 056.82 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 298 893.35 €
Recettes : 298 893.35 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif du lotissement pour l'exercice 2020 présenté par le Maire comme suit :

LOTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 64 800.59 €
Recettes : 64 800.59 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 64 800.44 €
Recettes : 64 800.44 €

2 - Attribution des Subventions aux Associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

- Comité des Fêtes de Ceaulmont : **700 €**
- Association des Familles Rurales de Ceaulmont : **500 €**
- Société de Chasse de Ceaulmont : **260 €**
- Coopérative scolaire de l'école Roland Despains – Ceaulmont : **300 €**
- Association des Parents d'élèves de Ceaulmont : **250 €**
- Football Club de Ceaulmont **300 €**
- Fédération de cardiologie de Paris **50 €**
- Ligue contre le cancer de Châteauroux **50 €**
- Office de tourisme d'Eguzon **760 €**
- Prévention routière de Châteauroux : **77 €**
- Comité de défense de la Gare d'Argenton : **20 €**
- Delta-Revie de Le Blanc : **50 €**
- Croix-Rouge Argenton-sur-Creuse **500 €**

3 - Délibération relative à la désignation d'un représentant au sein de l'ATD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

DÉCIDE de désigner M. GABILLAUD Jérôme pour représenter la commune à l'ATD 36.

4 - Délibération décidant d'acquérir un bien soumis au droit de préemption urbain

Le Conseil Municipal décide d'acquérir un bien soumis au droit de préemption urbain situé dans le Bourg des Granges, cadastré AE n° 89 pour une superficie de 1a 11ca ; de l'immeuble cadastré AE n° 99 pour une superficie de 80 ca ; de l'immeuble cadastré AE 109 pour une superficie de 50 ca,

4 - Questions diverses

1 – Proposition d’achat de terrains appartenant au Syndicat Mixte d’Eguzon et sa Vallée par M. Samuel CRÉPELLE

Le Syndicat Mixte demande l’avis de la Commune sur cette proposition d’achat.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas que ces parcelles deviennent privées : les pêcheurs doivent accéder aux bords de Creuse pour pouvoir s’adonner à leur loisir.

2- Proposition d’achat de fleurs pour les mariages

Le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition d’offrir des fleurs ou un présent à chaque mariage qui aura lieu sur notre commune. La proposition est validée par le Conseil.

3 – Recensement Population 2021

Le Maire informe que le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.

4 - Manifestation « Tous au stade »

La commission se donne une semaine pour réfléchir au maintien de la manifestation.

6 – Repas et Colis des Aînés

La Commission nous informe que le traiteur retenu est LE FORGERON à La Buxerette pour une proposition de menu à 28 € vins et service compris et que Mme Karine ACHARD animera l’après-midi dansante.

Un colis des Premiers Nés sera distribué en fin d’année comme auparavant